

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Nanterre (92000)

Premier tour

– le 07/06/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Nous avons présenté lors du débat organisé par la Rustine notre Plan Vélo pour Nanterre (Ensemble) dont les engagements principaux sont :

- 1- Aménager rapidement plusieurs « autoroutes cyclables » en collaboration avec la Région, le Département et les communes limitrophes
 - Aménagements de pistes en continuité de circulation. Ex : franchissement des places Foch, de la Boule et des Bergères (Puteaux)
 - Aménagements de pistes cyclables en sites protégés :
 - du Pont de Chatou et à la Défense (Av Lénine + Clémenceau)
 - de Rueil 2000 à Colombes
 - des Berges de Seine à la Grande Arche
 - En lançant un Hackathon « lignes Vélo » pour que les itinéraires « utilitaires » soient pensés de bout en bout, par et pour ceux qui utilisent le Vélo au quotidien
- 2- Poursuivre et systématiser dans les zones 30, les petites rues étroites, toutes les zones résidentielles, le partage de la voirie, en coordination avec nos autres engagements :
 - Refonte du mobilier urbain et traitement des revêtements au sol, notamment dans les zones fortement piétonnisées (engagements : Aménagement/cadre de vie)
 - Signalétique et surveillance renforcée (verbalisation) pour faire évoluer progressivement les comportements (engagements : Tranquillité publique)
 - Sensibilisation et formation dans les écoles et sorties vélo encadrées (engagements : éducation)
- 3- Tripler les places de stationnement « sécurisées » Vélo
 - Arceaux et mobilier urbain adaptés à un stationnement ponctuel sécurisé devant tous les sites fréquentés (Mairies de quartier, Zones de commerce, Équipements sportifs, Écoles)
 - Parking surveillés à proximité des 2 gares RER non équipées et des entrées de cœur de ville (Notamment Place Foch à l'occasion de son réaménagement et à la Boule en anticipation de l'arrivée du Tram et du Métro)
 - Et, comme suggéré par la Rustine, organiser un festival du vélo aux Terrasses « la petite Reine » : mettant en avant l'innovation Vélo, les ateliers Vélo, le sport, les équipements, l'apprentissage...

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Ce plan local sera réalisé en concertation avec les habitants, les associations et les acteurs économiques. Il permettra de constituer un plan de mobilités douces qui laissera toute sa place aux autres formes de mobilité.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous avons prévu de consacrer au moins 5,9 millions d'euros à la mise en oeuvre du plan vélo sur l'ensemble du mandat. Ce plan comprend notamment :

- la généralisation des zones 30 et contresens cyclables
- l'engagement de la piétonisation du centre ville, autour de la gare
- la création d'au moins 400 places de Veligo en plus autour des gares
- le triplement des arceaux de stationnement
- la vidéoverbalisation des stationnements sur les pistes et bandes cyclables
- l'instauration de la brigade de lutte contre les incivilités à vélo, la sensibilisation des Agents de Surveillance de la voie publique pour verbaliser les stationnements gênants
- la création d'arceaux complémentaires aux abords des équipements publics
- un plan de mise à niveau du réseau existant et de prolongement autour de 150 points ou axes
- l'engagement d'un dispositif de type vélo école
- la réouverture d'un magasin de cycles, réparation, location longue durée, pièce détachées... en accompagnant une éventuelle maison du vélo à imaginer

- la révision et élargissement des subventions à l'acquisition d'un vélo, VAE, vélo cargo en intégrant un dispositif pour les vélos d'occasions
- l'engagement du RER vélo avec le département
- la création d'une rando-vélo touristique Nanterre-Cabourg avec un village départ sur les Terrasses

Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Un-e responsable vélo au sein de la municipalité facilitera la mise en place des mesures relatives à l'usage de la bicyclette à Nanterre. Le comité pourra réunir les acteurs publics, associations et membre de la police municipale circulant à vélo si cela venait à être mis en place.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

L'ambition et la politique Vélo sera coordonnée par l'adjointe au maire à l'Aménagement Durable afin de garantir une bonne intégration dans toutes les décisions d'aménagement, de construction et de révision du plan de circulation.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Nous y sommes favorables, même si la personne référente pour le vélo le sera également pour l'ensemble des mobilités douces.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Un conseiller municipal sera délégué aux mobilités douces ; il ou elle aura pour charge de veiller aux respects des engagements, à la coordination des différents acteurs, la consultation régulière des usagers, la veille pour l'entretien des pistes cyclables, notamment lors de travaux sur la voirie. Il coordonnera également les différents systèmes de subvention pour l'acquisition de vélos ainsi que la sensibilisation des usagers.

Action n°3

Créer un réseau express vélo pour fluidifier les déplacements à vélo le long des grands axes structurants de la région. Le tracé prévisionnel du RER V fait passer ce dernier par les départementales de la ville. Ce grand réseau structurant permettra de connecter les villes alentours à La Défense et Paris (et plus généralement toute la grande couronne), en offrant aux cyclistes la possibilité de circuler rapidement et en sécurité. Il est indispensable de réaliser le maillage secondaire qui permettra aux Nanterrien-ne-s à vélo de rejoindre facilement le RER V.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Notre plan vélo prendra en compte les futurs développements du RER V afin d'assurer les interconnexions entre le réseau local et les futurs grands axes.

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Camille BEDIN et Nanterre Ensemble sont convaincus que seule une très bonne coordination avec les autres collectivités (Région, département et communes limitrophes) permettra de faire émerger ce grand réseau et de basculer de mesurette à une ambition Vélo comme moyen de déplacement au quotidien.

Nous avons ciblé en priorités 3 grands axes (Pont de Chatou- la Défense; La Boule - Colombes; La Seine - la grande Arche) et organiserons un Hackathon afin que les Nanterriens proposent les aménagements des autres axes secondaires.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Nous ferons de la sécurité des cyclistes une priorité. Nous assurerons en priorité la sécurisation des intersections, puis la constitution d'un réseau séparé adapté et évitant les grands axes.

La réalisation d'autoroutes à vélo relevant des axes départementaux et nécessitant une vraie coordination avec les communes limitrophes, nous travaillerons en lien avec les autres villes.

Enfin, nous constituerons un axe vert RER vélo allant de Suresnes à la Seine en passant par la gare RER, le centre-ville, la mairie, les lycées Joliot Curie, Claude Chappe et Paul Langevin : Jules Quentin/ Stalingrad/ Rue des venets/ Sadi-Carnot/ Rue de Suresnes.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous estimons important de faciliter les déplacements en vélo sur des longues/moyennes distances. Cependant les grands axes concernés sont pour la plupart gérés par le département, nous mettrons tout en oeuvre pour influencer auprès des différentes instances concernées pour que ce RER V devienne une réalité, et veillerons à sa cohérence avec le réseau municipal.

Action n°4

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Nous appelons à généraliser les pistes sur le modèle de celle, bi-directionnelle, réalisée rue Victor Hugo et malheureusement trop difficile à atteindre en sécurité. Les pistes cyclables doivent être également accessibles aux vélo-cargos, vélos avec remorques, triporteurs...

Les axes qui conduisent au ponts qui traversent la Seine sont particulièrement critiques (rue de Suresnes, avenue Felix Faure).

L'avenue Frédéric et Irène Joliot Curie et la place de la Boule sur laquelle elle débouche apparaissent comme les principaux points noirs dans le baromètre des villes cyclables 2019.

La création de pistes sur les trottoirs est la cause de beaucoup de conflits d'usage et une simple bande de peinture sur la route ne permet pas d'améliorer la sécurité des cyclistes.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

A l'image de ce qui marche dans d'autres villes, nous sommes convaincus que sur les grands axes, il faut construire des pistes larges, sans discontinuité et en sites sécurisés . C'est pourquoi les pistes seront conçues avec les usagers/cyclistes, puis testées par le conseil municipal.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

En concertation avec les habitants et en fonction de la topographie. Nous ferons des axes traversants une priorité.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

La largeur des espaces publics ne permettent pas toujours d'avoir des pistes cyclables bi-directionnelles séparées physiquement des autres flux. Pour les petites rues étroites, nous privilégierons le développement des zones 30 avec doubles sens cyclables en s'assurant qu'une largeur suffisante des voies permettra un usage confortable. Dans les voies plus importantes, nous souhaitons privilégier la création de pistes cyclables bi-directionnelles.

Action n°5

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Gares, université, centre ville, préfecture, Grande Arche de La Défense, parcs.

Mettre en place un réel dispositif d'orientation et diffuser la carte de ces itinéraires.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Il faut des "lignes vélo" comme nous avons des lignes de bus ou de métro, avec des plans, une signalétique moderne, relayées dans des applications mobiles.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous allons poursuivre le jalonnement en indiquant notamment les temps pour arriver à certains lieux clés et renouvelerons la carte des itinéraires cyclables éditée par la ville.

Action n°6

Mettre le vélo au cœur du réaménagement des quartiers des Groues et du chemin de l'Île. Profiter du projet de transformation des papeteries pour développer un accès cyclable de première qualité (voie verte réservée aux mobilités douces et services de secours) en direction du quartier de La Défense.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Toutes les opérations d'aménagement seront l'occasion d'une triple revue : impact environnemental, intégration de l'ambition Vélo et future Vie de quartier.

C'est la raison pour laquelle la responsabilité Vélo sera intégrée au mandat de l'adjoint en charge de l'aménagement.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Les aménagements cyclables seront systématiquement pris en compte dans les projets de réaménagement ou d'aménagement de nouveaux quartiers, en particulier dans le quartier des Groues : peu de nouvelles voies seront ouvertes à la circulation automobile, et les voiries seront intégralement adaptées aux cycles.

Action n°7

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Assurer le suivi de cet entretien (salage en hiver par exemple).

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Oui, en tant que cycliste, je peste régulièrement contre les pistes non nettoyées (feuilles, graviers, détritus) où l'on crève trop souvent !!!

Les pistes cyclables urbaines doivent être entretenues comme le reste de la voirie.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous devons nous assurer que les pistes cyclables soient au moins aussi bien entretenues que les rues : nous mettrons en place une police municipale cycliste qui veillera en premier lieu au respect par les automobilistes des espaces cyclables. Une mise à niveau des itinéraires existants sera effectuée durant les premières années du mandat.

Action n°8

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Oui, nous serons aussi très vigilants au respect des espaces dédiés aux piétons, qui doivent, eux aussi, pouvoir retrouver le droit de circuler en sécurité, sur des trottoirs dégagés (et arborés) !

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

En concertation avec les habitants et en fonction de la topographie. Nous ferons des axes traversants une priorité.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

La plupart des voies concernées sont gérées par le département des Hauts-de-Seine, nous allons continuer à influencer pour que la réduction de la place de la voiture soit prise en compte dans les projets de réaménagement. Nous avons par exemple obtenu que l'avenue Joliot Curie ne soit plus qu'en 2x1 voies après le passage du tramway, et veillons à la préservation de l'alignement d'arbre de l'avenue.

Action n°9

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Pas de commentaire

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Nous généraliserons les zones de vitesse à 30km/h sur les axes traversant secondaires afin d'y généraliser l'usage du vélo et des mobilités douces. Généraliser la vitesse à 30km/h sur l'ensemble de Nanterre serait impossible au regard de flux de circulation, de la compétence du département sur les grands axes et de la présence d'axes majeurs franciliens à Nanterre.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous généraliserons les zones 30. Dans les aménagements, nous prendrons en compte l'usage du vélo en particulier dans les doubles sens cyclables pour les faciliter et les sécuriser en particulier dans les voies de faible gabarit, en lien avec les usagers.

Action n°10

Transformer en zone piétonne les coeurs de quartier (notamment le centre ancien), les abords des gares existantes et futures. *Envisager des exceptions pour les véhicules d'urgence, les personnes à mobilité réduite, les livraisons etc. ce qui d'après des études permet de réduire de 90% le trafic motorisé.*

Félix Mutio (Nanterre en commun)

La piétonnisation du centre ville ne va pas de soi. Elle doit avoir lieu en concertation avec tous les habitant.e.s (et pas seulement celles et ceux du centre ville) et les commerçant.e.s, afin de trouver des solutions acceptables par la majorité des Nanterrien.n.es. Cette piétonnisation sera d'autant plus acceptable si elle est accompagnée de mesures de mobilité comme celle que nous proposons avec la mise en place de navettes gratuites pour relier tous les quartiers en passant par le centre.

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Notre projet porte des engagements forts sur la piétonisation. Elle se fera de façon volontariste, mais organisée avec les commerçants, en aménagement des zones de stationnement adaptées aux entrées de quartier, afin que chacun s'y retrouve.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

En concertation avec les habitants et en fonction de la topographie. Nous ferons des axes traversants une priorité.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Depuis plusieurs années, cette stratégie s'applique dans la réalisation de la nouvelle gare Nanterre Université. Nous engagerons la piétonisation du centre en commençant par les abords de la gare de Nanterre Ville. La nouvelle gare de La Folie laissera une large place aux flux piétons tout comme celle de La Boule à l'horizon 2030.

Action n°11

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Il est nécessaire de délimiter une bande cyclable pour permettre l'accès aux sas vélo.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Pas de commentaire

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

En concertation avec les habitants et en fonction de la topographie. Nous ferons des axes traversants une priorité.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Les sas vélos, sont déjà nombreux sur Nanterre et seront généralisés. Les double-sens cyclables sont automatiques pour toutes les rues à 30km/h à sens unique, tout en veillant au confort de circulation et à la sécurité. Enfin, dès le début du mandat, nous généraliserons les « tournes à droite » et les « cédez-le-passage aux feux ».

Action n°12

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Inciter à l'utilisation des mobilités douces pour déposer les enfants à l'école.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Nous avons prévu de tester des fermetures "temporaires" aux horaires d'entrée/sortie. Notre questionnaire porte sur le fait que les enfants doivent par contre comprendre qu'à d'autres horaires la route ne sera pas piétonne.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Si nous souhaitons restreindre la circulation automobile et inciter dès l'école à l'usage du vélo, il faut agir avec pragmatisme en fonction des situations de chaque école. La restriction de circulation autour des écoles risque de générer un report sur les rues avoisinantes et créer l'inverse de l'effet escompté. Une telle mesure serait impossible à mettre en oeuvre, par exemple, à l'école Joliot Curie ou à l'école du centre. Nous allons en revanche créer des espaces halte vélo et de stationnement autour des écoles. Là encore la concertation sera de mise.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous allons développer les stationnements vélos/trottinettes aux abords des écoles. Des expérimentations seront lancées pour restreindre la circulation automobile aux abords des écoles pendant les horaires d'entrée et sortie des enfants.

Action n°13

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Envisager également l'installation de stationnement sécurisé type velobox, veligo etc. En particulier à proximité des écoles, commerces, lieux d'échanges intermodaux (gares RER existantes et futures), pôles d'attractivité.

Viser trois arceaux pour 100 habitants, contre 0.75 actuellement.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Sur ce point que nous partageons, nous avons prévu de tripler les stationnements adaptés et de réaliser une analyse de ce qui se fait de bien ailleurs pour gagner du temps. Nous serons toutefois attentifs à l'esthétique de ces solutions afin qu'elles s'intègrent harmonieusement aux différents espaces.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Nous nous engageons à créer des box sécurisés de stationnement vélo à proximité de chacune des gares RER et des grands équipements de Nanterre. Nous veillerons à ce que ces box soient accessibles à tous les cyclistes et ne deviennent pas des espaces uniquement privatifs comme c'est le cas, par exemple, dans le parking cycliste sécurisé au sous sol de l'hôtel de ville.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous prévoyons de tripler le nombre d'arceaux de stationnement et d'augmenter de 400 le nombre de place Veligo aux abords des gares. Chaque équipement municipal sera également équipé de stationnements vélos.

Action n°14

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

La transformation des places de stationnement en stationnement vélo à proximité immédiate des passages dégage le champs de vision des automobilistes et rend ainsi plus visible les piétons qui s'engagent sur le passage.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Très bonne idée que nous reprenons. Merci

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Selon les configurations, ces places pourront être converties en stationnement vélo ou deux roues motorisées. Créer du stationnement pour les deux roues motorisées permettra de réguler leur stationnement et leur usage sur les trottoirs.

Action n°15

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Oui, cela s'inscrit dans notre engagement d'élever substantiellement nos exigences envers les constructeurs/bailleurs sociaux/aménageurs et de se l'appliquer à soit même dans les locaux municipaux et dans les parkings gérés par la SEMNA (Société d'Économie Mixte d'Aménagement de Nanterre).

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Lors de la précédente révision du plan local d'urbanisme, nous avons considérablement augmenté la surface des locaux vélos. Cependant, ceux ci doivent être mieux situés et mieux équipés : nous ne pouvons le faire que dans le cadre de la Charte des Constructions Neuves qui sera révisée en début de mandat. Les locaux vélos devront se trouver au rez-de-chaussée et être facilement accessible. Nous allons également mettre en place des incitations et des solutions pour les copropriétés existantes et l'habitat social ancien.

Action n°16

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Dans les coeurs de quartier, interdire les livraisons en véhicules thermiques en journée (exemple réussi de Strasbourg où cette mesure a conduit à la création d'entreprises de livraison par vélo cargo).

Félix Mutio (Nanterre en commun)

La ville de Strasbourg est bien plus en avancée sur le vélo que toute autre ville, dont Nanterre. Il nous semble prioritaire de résoudre les questions d'infrastructure liées à la sécurisation du réseau avant d'envisager cette étape.

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Oui et cela s'intègre à nos propositions sur la logistique du dernier kilomètre, qui doit permettre de diminuer drastiquement la circulation des gros poids lourds.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous engagerons une réflexion pour réduire l'usage des véhicules de livraison thermique sur certains créneaux horaires via une réglementation municipale ; concernant les activités de livraison en vélo, les pouvoirs du maire ne lui permettent pas, pour le moment, de soutenir ou favoriser ce type d'activité. Cela sera proposé systématiquement à chaque nouvelle implantation, et nécessitera des études approfondies pour le contraindre.

Action n°17

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

A conjuguer/coordonner avec l'action suivante sur la location longue durée.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Une aide à l'achat pour les VAE est déjà existante proposée par le territoire Paris Ouest La Défense. Nous allons voir pour élargir cette aide en complément de l'aide régionale qui vient d'être mise en place, en complément des aides départementales et régionales.

Action n°18

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Une telle mesure peut favoriser l'adoption de vélo par les commerçants pour leurs livraisons en leur permettant d'expérimenter.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Nous préférons subventionner l'achat à hauteur de 100 euros d'un vélo de ville, ce qui correspond au premier prix d'un vélo neuf ou au prix d'un vélo hollandais en ressourcerie. Nous ne sommes pas favorables aux opérateurs privés qu'il s'agisse du vélo ou de la trottinette, dont la gestion et les méthodes laissent à désirer.

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Pas de commentaire

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Nous souhaitons suivre l'exemple de villes où ce système a fait ses preuves, telles Strasbourg ou Bordeaux.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous allons continuer à déployer de nouvelles stations Velib. Nous proposerons des possibilités de location longue durée en lien avec les propositions portées par la Région Ile-de-France.

Action n°19

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Cela se retrouverait au sein d'un atelier municipal de réparation et de recyclage des vélos, qui accueillera des sessions d'apprentissage et de formation, en coordination avec les associations.

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Oui et au delà de cette maison du vélo, nous aiderons à la "ré-installation" de commerces liés aux cycles.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Elle devra rester accessible à l'ensemble des associations de Nanterre et coordonnée par un personnel de la mairie.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous proposons la réouverture d'un magasin de cycles, réparation, location longue durée, pièce détachées... en complément d'une maison du vélo.

Action n°20

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Nous avons aussi prévu d'organiser avec les écoles, des sorties vélo accompagnées, avec les enfants, les parents et les enseignants.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous proposerons que, d'ici 10 ans, chaque enfant nanterrien ait eu l'opportunité d'apprendre à faire du vélo via un nouveau parcours "Après l'école".

Action n°21

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Et pour les écoles qui ont peu d'espace, nous prévoyons l'apprentissage du Vélo dans les équipements sportifs partagés.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Les besoins des écoles ne justifient pas l'investissement dans du matériel dédié. En revanche, nous ferons en sorte qu'elles aient accès à une activité vélo, cogérée avec les associations.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Cela se fera certainement par le biais du prêt d'une flotte de vélo qui sera mutualisée avec toutes les écoles.

Action n°22

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Établissement d'un centre de vélo-école pour enfants et adultes à rayonnement extra-communal.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Nous préférons favoriser l'apprentissage du vélo au sein des établissements qui accueillent déjà du public, comme les écoles, les centres de loisirs, et pour ce qui est des adultes, au sein des centres sociaux et culturels.

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Dans le cadre de notre projet d'aménagement des Berges de Seine et d'implantation d'espaces sportifs. Des pistes cyclables d'apprentissage pourraient tout à fait être intégrées.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Nous travaillerons à mutualiser cet équipement avec d'autres communes.

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous créerons un parcours dans un espace sécurisé reprenant l'ensemble des situations rencontrées fréquemment par les cyclistes : celui-ci permettra aux parents, associations, etc. de former de futurs cyclistes.

Action n°23

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Cela doit être fait avec l'accord des services concernés et des agents municipaux. Nous sommes contre une police municipale, à pied, en voiture, à cheval ou à vélo.

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Oui à double titre : d'une part cela sera très efficace (rapidité, accessibilité, moindre problèmes de stationnement...) et d'autre part les services publics doivent montrer l'exemple.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Des vélos et trottinettes sont déjà à disposition du personnel communal ; la police municipale circulera à vélo. Concernant le transport de matériaux en vélo-cargo, cela ne pourra s'effectuer qu'après consultation des agents municipaux.

Action n°24

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Développer le réseau existant et communiquer dessus, étendre au vélobus.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Nous soutiendrons et accompagnerons ces initiatives locales

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Il existe déjà des pédibus dans 5 écoles de Nanterre: Romain Rolland, Centre, Langevin, Joliot-Curie et Ferry. Nous soutiendrons le développement de ce dispositif.

Action n°25

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Envisager la création d'équipages de police à vélo, attentifs entre autre à la sécurité des cyclistes au respect des infrastructures cyclables.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Nous voulons une ville apaisée, et pour cela chacun doit respecter les règles.

Nous avons prévu dans notre programme sur la tranquillité publique un dispositif de surveillance et de sanctions qui concernera tant les automobilistes, les motards, les cyclistes que les piétons.

Il s'adaptera aux besoins de chaque rue et permettra de cibler les zones difficiles, avec des dispositifs temporaires le cas échéant.

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

La vidéo-verbalisation va être testée sur la place Gabriel Péri pour verbaliser les deux-roues motorisés qui roulent sur la place. Nous allons également augmenter les effectifs de la Brigade de Lutte contre les Incivilités (BLI) en passant à 25 postes d'agents de la filière Police municipale et 25 postes d'agents de surveillance de la voie publique (ASVP). La lutte contre le stationnement illicite fait parti des attributions de cette brigade. La BLI circulera notamment à vélo.

Action n°26

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Pas de commentaire

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

Nous communiquerons par le biais des panneaux d'information de la ville, des plateformes numériques et du Nanterre Info

Commentaires généraux

Félix Mutio (Nanterre en commun)

Pas de commentaire

Lorraine Regis (Camille BEDIN - Nanterre Ensemble)

Le plan Vélo, comme la prise en compte des impacts environnementaux de chacune de nos actions n'est plus une option, mais une obligation ET un chance.

Cela participe de la vision à long terme que nous avons de notre ville.

Il est temps de changer de Braquet !

Merci à la Rustine et rendez vous dans quelques semaines pour enclencher les premières actions de ce plan Vélo !

Eric Maldiney (#NousSommesNanterre)

Pas de commentaire

Patrick Jarry (Nanterre pour Toutes et Tous)

D'ici 10 ans, le paysage des transports en commun évoluera profondément sur Nanterre : une nouvelle gare RER, 10 stations de tramway, et 2 stations de métro. Cette opportunité est une chance unique pour réinventer complètement nos déplacements dans la ville, que ce soit vers les transports, mais également comme un moyen de transport unique en favorisant les déplacements à vélo sur de plus longues distances.

Notre stratégie repose donc sur l'accompagnement des nouveaux moyens de transports, en favorisant l'usage du vélo pour les rejoindre : itinéraires cyclables simplifiés, services aux cyclistes, etc. Dans le même temps, nous engagerons la transition sur l'ensemble du territoire en mettant en place les zones 30 : celles ci doivent permettre de rapprocher la vitesse des véhicules des vélos, permettre les double sens cyclables, et diminuer la circulation de transit dans les rues à faible gabarit. Nous engagerons, dans la durée, la réduction de la place de l'automobile de façon proportionnée et justifiée en commençant par les gares.

Afin que chaque cycliste puisse être considéré, chaque équipement public disposera, à proximité, de stationnement vélo, en complément des arceaux et des parkings à vélo sécurisés. Nous susciterons la création d'un nouveau magasin de vélo, qui proposera les services essentiels, et proposerons d'associer à sa création la communauté cycliste pour lui permettre de

proposer de nouveaux services.

Enfin, nous proposerons la création d'une culture vélo : par l'éducation des plus jeunes, par la promotion des Plans de Déplacement Inter-Entreprises pour les sociétés de moins de 500 salariés, par la vélo-rando touristique Nanterre-Cabourg, par l'usage du vélo par les services communaux, au sein des nouvelles copropriétés, en aidant le marquage des vélos, etc. Ce projet s'articule sur une gouvernance concentrée avec un interlocuteur unique pour les usagers et les services, qui effectuera des consultations régulières pour conforter l'existant, permettra une meilleure élaboration des nouveaux projets en particulier entre les différents opérateurs et aménageurs.

Nous pensons que le développement de l'usage du vélo est nécessaire pour plusieurs raisons :

- Réduction de la pollution atmosphérique, des émissions de gaz à effets de serre et des nuisances sonores par la réduction de l'usage de l'automobile
- Augmentation de la sécurité pour les piétons et pacification de l'espace public et donc amélioration du cadre de vie.
- Développement d'un moyen de locomotion parmi les plus rapide en ville.
- Amélioration de la santé des utilisateurs de vélo par l'activité physique.
- C'est un des moyens de transport les plus économique et donc accessible à toutes les bourses.

Pour toutes ces raisons nous jugeons qu'il est temps d'améliorer les itinéraires cyclables sur Nanterre et de développer fortement l'usage du vélo. Nous savons que nous pouvons compter sur les associations locales dont la Rustine pour pouvoir œuvrer à nos cotés.